

Le statut de “l’acteur social” dans la sociologie tunisienne*.

LILIA BEN SALEM

Lilia BEN SALEM , est maître de conférence en sociologie à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Tunis. Par ailleurs, elle est membre du comité de pilotage IRMC/MOST Mondialisation et ajustement des transformations des sociétés rurales dans les pays arabes méditerranéens.

L’interrogation sur le statut de “l’acteur social” dans la production sociologique est une question d’actualité voire une question à la mode dans le champ des sciences sociales. La sociologie tunisienne a peu fait, jusqu’à aujourd’hui, l’objet d’interrogations épistémologiques. Dans l’objectif de dévoiler certains de ses choix méthodologiques je me propose, en réponse à la suggestion et à l’invitation de l’I.R.M.C., de “revisiter” la production sociologique tunisienne.

Avant d’entrer dans le vif du sujet, je rappellerais que la référence à la notion d’acteur social pose un double problème épistémologique : acteur social, unité d’analyse de la démarche scientifique et acteur social comme élément dont le comportement est susceptible d’expliquer le phénomène social étudié.

L’acteur social comme unité d’analyse renvoie à la question des choix méthodologiques essentiels de la

sociologie et au débat entre la démarche durkheimienne et l’approche wébérienne. Comment aborder une société et l’observer ? Des ensembles sociaux, nécessairement différents de la somme des éléments qui les composent ? Démarche de type holistique, celle des élèves et disciples de Durkheim, des fonctionnalistes, des structuralistes, des marxistes... S’agit-il au contraire de retenir l’acteur social comme unité d’analyse, un acteur social actif, capable d’interpréter la signification de ses propres comportements et de ceux avec qui il entre en relation ?

Ces deux interprétations de l’unité d’analyse sont inséparables d’une conception différente du rôle de l’individu : pour la sociologie holistique l’individu est “agent” des structures sociales ou du système social ; il a un rôle passif. Pour la sociologie wébérienne dont le modèle méthodologique sera repris et systématisé dans les années 1980, par “l’individualisme méthodologique”, l’individu est considéré comme un acteur social capable de faire des choix, des calculs, même s’il est limité par ce que Raymond Boudon appelle les “contraintes du système”.

On peut également, au terme d’une relecture de la sociologie classique, retenir deux modalités essentielles de la démarche explicative. La première consiste à expliquer “les faits sociaux par des faits

* Je tiens à remercier mes collègues et amis Ridha Boukraa et Dora Mahfoudh pour la lecture qu’ils ont bien voulu faire de ce texte et leurs précieuses remarques et suggestions.

POSITIONS DE RECHERCHES

sociaux” et le comportement des individus par des déterminations sociales. La seconde consiste à expliquer les faits sociaux par le comportement des acteurs sociaux qui peuvent être des individus ou des acteurs sociaux collectifs, des ensembles sociaux (cf Alain Touraine). Nous devons retenir que les acteurs sociaux sont, dans cette perspective, appréhendés comme responsables de ce qui se passe dans la société.

S’interroger sur le statut des acteurs sociaux consiste à envisager dans quelle mesure l’analyse sociologique interprète les phénomènes étudiés comme le résultat du comportement des acteurs impliqués, dans quelle mesure le chercheur adopte le schème actanciel.

Qu’en est-il dans le contexte de la sociologie tunisienne ? Mais il importe, au préalable de préciser ce qu’on entend par “sociologie tunisienne”.

LA SOCIOLOGIE TUNISIENNE, “PROTO-ÉCOLE” OU NÉBULEUSE ?

J’ai été tentée, au départ, de dire qu’il n’y a pas une sociologie tunisienne mais des sociologues qui ont permis, par leurs travaux, d’analyser la société tunisienne qu’ils soient tunisiens, français ou américains. Telle était la démarche que j’avais adoptée en établissant le bilan de “la production sociologique et anthropologique” sur les femmes en Tunisie (Ben Salem, 1997 :211-274). Mes choix, avaient été essentiellement guidés par la connaissance de l’objet. On pouvait encore retenir comme critères la formation et la nationalité des chercheurs.

Mais, dans la mesure précisément où le raisonnement porte sur des choix méthodologiques, j’ai préféré opter pour ce qui constitue, à mon sens une véritable nébuleuse avec pour points de repères le Centre d’études sociologiques puis le Département de Sociologie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et le Centre d’Études et de Recherches Économiques et Sociales (C.E.R.E.S.). La majorité des sociologues tunisiens ont été formés, ont réalisé leurs premières recherches, fait leur carrière d’enseignants et/ou de chercheurs dans ce creuset. Même si presque tous ont d’autres références dans le contexte des universités françaises (notamment La Sorbonne puis Paris V et l’École Pratique des Hautes Études).

Pour cette analyse, je me suis référé aux travaux des sociologues tunisiens (environ une quinzaine) qui, des années 1960 à aujourd’hui ont produit régulièrement. A de rares exceptions près ils n’ont pas publié d’ouvrages. L’essentiel de la production, se limite à des mémoires de recherche, des thèses de doctorat (parfois publiées) et des articles scientifiques. Il s’agit d’une production très dispersée. *Les Cahiers de Tunisie*, revue de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et *I.B.L.A.*, ont accueilli un certain nombre de ces textes. Mais, seule la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* (publication du C.E.R.E.S.) a

constitué pendant longtemps la publication de référence des sociologues tunisiens. Nombre de travaux ont été publiés à l’étranger dans des revues de sociologie ou spécialisées dans l’étude des sociétés du Maghreb et du monde arabe ou encore dans le cadre d’ouvrages collectifs.

L’analyse de la production sociologique tunisienne reste donc à faire. Toutefois, une première lecture nous autorise à avancer quelques remarques préliminaires.

Les premiers travaux (articles et thèses) datent des années 1960. La majorité des chercheurs ont été formés dans le cadre de l’Institut des Hautes Études de Tunis et de l’Université de Paris-Sorbonne. Ils ont été les élèves de Granet puis de Jean Duvignaud d’où l’influence de Georges Gurvitch qui “patronnait” la nouvelle licence de sociologie dont il présidait les premières années les jurys d’examen. Ils ont été initiés aux questions de développement et à la sociologie du Maghreb par des intellectuels aussi prestigieux que Jacques Berque, Georges Balandier, Frantz Fanon... Ils étaient animés par la volonté de contribuer à la connaissance de la société tunisienne et de ses problèmes de développement, dans une confrontation permanente avec la réalité sociale. Paul Sebag, pionnier des enquêtes sur le terrain dans les quartiers défavorisés, a su leur communiquer le souci du contact avec le terrain et la précision de l’observation ; Jean Cuisenier puis Jean Duvignaud ont permis à certain d’entre eux de partager leur découverte du terrain ; Abdelwahab Bouhdiba a nourri chez eux le souci du référentiel culturel.

Si les premiers sociologues ont pu mener à bien leurs propres recherches c’est, sans aucun doute, grâce à une volonté politique de développer les sciences sociales et à la création du C.E.R.E.S qui a été, dans les années 1960-1970, un centre de production et de réflexion tout à fait exceptionnel.

La lecture des premiers travaux fait apparaître, entre les différents chercheurs, un partage implicite du champ de la sociologie du changement social et du développement : les types nouveaux d’organisation du secteur agricole (Zghal, 1965) et de la pêche (Zamiti, 1966), les transformations du monde ouvrier (Hermassi, 1966 ; Hamzaoui, 1970), le processus d’industrialisation (Stambouli, 1964; Boukraa, 1968), les nouvelles structures d’encadrement et les élites (Ben Salem, 1968)... Il s’agit de travaux essentiellement empiriques quoique s’inscrivant dans une problématique de développement et de changement social.

Ces premiers écrits partagent le souci de mettre à jour les déterminants sociaux en insistant sur le poids de l’histoire, sur les conditions institutionnelles et sociales (analyses en termes de stratification et de classes sociales).

L'objectif, même si les enquêtes portent sur des terrains précis, est de traiter des questions qui intéressent la société globale, le macrosociologique : modernisation de l'agriculture, processus d'industrialisation, le rôle des cadres et des élites dans la politique de développement....

J'émettrais l'hypothèse que les travaux pionniers des années 1960, dont les problématiques étaient articulées autour de la question du développement et du changement social, ont servi, dans une très large mesure, de référent voire de guide à la production sociologique tunisienne, et ce jusqu'à aujourd'hui. Ce constat m'a permis de parler de *proto-école de sociologie tunisienne*. L'analyse de la production sociologique, des années 1960 à aujourd'hui, nous autorise à y retrouver une certaine unité, une certaine continuité au delà des changements d'orientation.

L'essentiel de la production est jusqu'à aujourd'hui l'oeuvre des sociologues formés dans les années 1960, qui ont mené leurs travaux de recherche dans le cadre du C.E.R.E.S. ou/et de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis. Les nouvelles générations, généralement formées par eux et en contact avec eux, tout en introduisant certaines innovations, restent fidèles aux grandes orientations de la sociologie à ses débuts et, en particulier, au souci d'intégrer leurs démarches dans une problématique englobante de changement social.

La majorité des chercheurs ont tenu à préserver une certaine autonomie par rapport aux grands courants théoriques de la sociologie, signifiant implicitement par là que leur souci était d'interpréter, en tenant compte des spécificités du champ d'investigation, les observations faites sur le terrain. Les auteurs se sont moins souciés de tester une théorie que d'utiliser les théories existantes pour clarifier leur problématique et interpréter leurs résultats. Ce qui suppose le primat de l'empirique sur le théorique.

Mais, et c'est dans cette mesure que j'interprète la nébuleuse des sociologues tunisiens en terme de "proto-école" et non d'une véritable "école de sociologie" tel le groupe des durkheimiens et ce qu'on a appelé "l'école française de sociologie", l'unité est institutionnelle et thématique (analyses en termes de développement et de changement), mais la production a un caractère par ailleurs "éclatée". La recherche est essentiellement individuelle : ni groupe de recherche organisé, ni chef(s) de file, ni débats théoriques et méthodologiques. Les échanges entre chercheurs sont peu nombreux et les jeunes générations sont formées dans le seul tête à tête avec leur directeur de thèse sans pouvoir être intégrés à des équipes de recherche. Cette situation se répercute sur la production qui se soucie peu d'accumulation scientifique et dont les résultats sont rarement confrontés avec ceux d'autres chercheurs ayant travaillé sur des questions similaires. A noter cependant, que les chercheurs participent par

ailleurs à des débats scientifiques, soit dans le cadre de rencontres internationales, soit sur la scène nationale au cours de colloques et journées scientifiques qui sont autant d'occasions de dialogues avec les autres sciences sociales, géographie, histoire, économie, psychologie....

Notre analyse de la production sociologique tunisienne a porté sur 351 références, ouvrages, thèses, articles de revues scientifiques : 48 pour les années 1960, 93 pour les années 1970, 109 pour les années 1980 et 101 pour les années 1990. Ce qui nous permet de faire les remarques suivantes :

Les années 1960, comme nous l'avons déjà rappelé, sont des années fondatrices : choix des questions de développement, partage implicite des grandes questions à creuser, priorité accordée au travail empirique.

Autour des années 1970, sans que ne soit évacuée la question du développement, la notion de culture s'impose comme notion centrale et modalité d'explication des phénomènes observés (T. Labib Djedidi, 1973). C'est durant cette seconde décennie que vont se développer les analyses de type psychosociologique (conscience de classe ; analyse des attitudes ; question de l'autorité et du pouvoir...) et les monographies.

A la fin des années 1970 et durant les années 1980, les questions économiques "resurgissent" sous des formes nouvelles : analyse du système éducatif, relation formation / emploi, transformation des rapports de production dans le monde rural, travail des femmes, question d'habitat et extension des quartiers périurbains.... La fin des années 1970 correspond, il ne faut pas l'oublier, à une réflexion engagée par certains sociologues autour des théories de la dépendance (sociologie sud-américaine et influence de Samir Amin).

Au milieu des années 1980, les problématiques ont eu tendance à s'orienter dans le sens de l'analyse des problèmes sociaux et des mouvements qu'ils suscitent : mouvements de femmes, révoltes, actions syndicales, mouvement religieux...

Enfin, depuis le début des années 1990, la tendance est à l'analyse des groupes, aux enquêtes approfondies sur des populations restreintes, au recours à l'observation anthropologique : interrogations sur la famille, les jeunes, analyse de groupes professionnels, de groupes religieux. Le changement est analysé au niveau microsociologique.

L'ACTEUR SOCIAL DANS LA SOCIOLOGIE TUNISIENNE ?

Lorsque m'a été posée la question du statut de l'acteur, j'avoue avoir été tentée de répondre que l'acteur social est absent de la production sociologique tunisienne. Seul l'effet de mode actuel, suscité par des interrogations nouvelles dans le champ des théories

POSITIONS DE RECHERCHES

sociologiques, pouvait susciter chez les jeunes chercheurs des interrogations sur le rôle de l'acteur social et ses relations avec les contraintes du système. Les colloques, les séminaires qui ont jalonné l'histoire de la sociologie tunisienne, les textes produits, me semblaient avoir accordé peu de place aux acteurs sociaux. Je retenais de ces travaux le souci toujours renouvelé de "traquer" les déterminations économiques, sociales, culturelles, les obstacles au développement, à la modernisation, au changement social.

La nouvelle lecture que j'ai faite de la production sociologique tunisienne a confirmé mon interprétation. Jusqu'au milieu des années 1980, la sociologie tunisienne obéit à une logique en termes de structures, de systèmes, de déterminations sociales. Mais, en même temps, j'ai découvert, dans nombre de textes, que certains chercheurs, à la faveur de l'enquête de terrain, avaient eu l'intuition du faible pouvoir explicatif des structures et avaient introduit, pour ainsi dire par effraction, un certain nombre d'acteurs sociaux.

Ceci dit, je pense que l'on peut distinguer, au fil d'une lecture transversale, trois interprétations du statut de l'acteur social :

- L'acteur social comme acteur du changement social ou du développement susceptible de déjouer les contraintes sociales sur lesquelles le sociologue tend à mettre l'accent. Il s'agit généralement d'un acteur collectif dont le rôle permet d'expliquer les changements.

- L'acteur social en rupture et en conflit avec les grandes tendances de la société : il s'agit encore d'un acteur collectif ("mouvements sociaux"), mais dont le rôle est indirect, marginal, difficile à évaluer.

- L'acteur social comme porteur de stratégies, initiateur de phénomènes nouveaux. Il s'agit de petits groupes et d'individus : l'analyse est micro-sociale.

Si on observe une certaine relation entre ces trois interprétations et la variable chronologique, ce serait une erreur, à mon sens, de conclure à une évolution.

Peu de chercheurs se sont réclamés explicitement d'une approche en termes d'acteurs sociaux. J'ai été assez surprise de découvrir que les chercheurs qui, dans les années 1960-1970, ont revendiqué une telle démarche (par ailleurs, très différente l'une de l'autre) sont des auteurs qui ont eu et qui auront par la suite un parcours différent de la plupart de leurs collègues. Tous deux ont fait leurs études supérieures en France (mais, comme la plupart des sociologues formés à Tunis, ils ont eu Jacques Berque comme directeur de thèse) et ont eu plus tard des activités syndicales et politiques. Dans les premières pages de sa thèse de troisième cycle, *Mouvement ouvrier et société coloniale. La Tunisie entre les deux guerres*, Abdelbaki Hermassi s'exprimait dans ces termes : "Essentiel pour nous était le repérage des acteurs sociaux selon la belle formule d'Alain Touraine" (Hermassi, 1966).

Quelques années plus tard, Moncer Rouissi écrivait dans *Une oasis du Sud tunisien. Le Jerid (Essai d'histoire sociale)* que ce qui est essentiel c'est l'analyse de "la confrontation des acteurs sociaux sur le terrain" (Rouissi, 1972).

L'acteur social, vecteur de changement social

Les premiers travaux des sociologues tunisiens, à la fin des années 1960, étaient axés sur la problématique du développement ou plutôt des obstacles au développement. C'est l'époque où les modèles d'analyse dominants en sociologie se référaient aux traditions fonctionnaliste, marxiste et structuraliste. La sociologie tunisienne semble, malgré son penchant pour les analyses inspirées par les paradigmes marxistes, avoir, dans cette première période, gardé une certaine distance en privilégiant délibérément une démarche empirique. Les références à la sociologie classique et contemporaine servaient essentiellement à interpréter les observations faites sur le terrain. Une telle posture a permis à la première génération de sociologues de mettre l'accent à la fois sur les déterminations sociales, les conditions sociales et sur les potentialités dynamiques de certains acteurs. N'oublions pas l'influence de Georges Gurvitch, héritier de l'école durkheimienne mais aussi plus sensible aux forces de déstructuration et de restructuration, aux potentialités contestataires sans cesse à l'oeuvre dans la réalité sociale qu'aux mécanismes d'intégration. Il faut compter également avec le contexte politique tunisien et la quête d'une voie "originale" de développement.

Dans ce contexte, l'acteur social a un statut beaucoup plus virtuel que réel. Il est interprété, l'essentiel de l'analyse portant sur les contraintes du système, comme celui qui *peut changer* la société. L'acteur est, de fait, marginal, mais "il peut" (et "il doit" : certains travaux n'échappent à la tentation de glissement du discours scientifique au discours normatif) jouer un rôle d'initiateur, de guide du processus de développement.

Je citerais ici, à titre d'exemple, les travaux de thèses de Fredj Stambouli, *Ksar hellal et sa région. Contribution à une sociologie du changement* (Stambouli, 1964) et de Ridha Boukraa, *Étude sociologique d'un pôle de développement en économie sous-développée : le cas de l'usine de cellulose de Kasserine* (Boukraa, 1968).

Dans les premières pages, F. Stambouli s'interrogeait sur le rôle des groupes sociaux traditionnels comme acteurs de changement social : "loin d'être un frein au changement, les groupes traditionnels peuvent en constituer parfois le moteur". Analysant les modalités du passage d'un artisanat séculaire à une industrie "moderne", il mettait l'accent sur les pesanteurs du système. Son analyse n'exclut pas qu'il consacra quelques pages à l'étude d'une petite

élite d'artisans qui ont pu mettre en place un embryon d'industrie au prix d'une "véritable bataille contre l'administration centrale" en 1949. Les acteurs sociaux du projet industriel sont ces pionniers qui ont pu s'infiltrer dans le milieu très fermé des commerçants de filé dont Fredj Stambouli retrace la trajectoire. Ce sont aussi les acteurs politiques qui ont permis que le projet ne soit pas détourné vers Tunis.

On retrouve dans la thèse de Ridha Boukraa l'évocation du rôle potentiel de certains acteurs et de leur efficacité quand ils sont capables d'induire le changement. Mais ce que nous retiendrons de son travail, c'est le souci de déceler les différents acteurs sociaux en présence, de se référer à leur parcours biographique et à leurs témoignages pour saisir ce qu'il considère comme un phénomène nouveau : alors que durant la période coloniale, les modes de vie traditionnel et moderne avaient tendance à n'être que juxtaposés sans qu'il n'y ait de relations entre ces deux types d'acteurs sociaux, aujourd'hui dit-il, on assiste à une confrontation directe du traditionnel et du moderne.

Les acteurs sociaux représentent pour Lilia Ben Salem, mais aussi pour Abdelkader Zghal, Ridha Boukraa, Fredj Stambouli, Abdelbaki Hermassi, *les cadres, l'élite et la future élite* (les étudiants) interprétés en référence à l'expression employée par Georges Balandier en termes d'*agents provocateurs du progrès* (Ben Salem, 1968). Dans sa thèse, Abdelbaki Hermassi (Hermassi, 1966) avait souligné le rôle que pouvaient jouer l'intelligentsia et les élites dans le processus de changement social. Il reprendra ce thème dans plusieurs de ses textes postérieurs, notamment dans *Leadership and national développement in North Africa* (1972), traduit sous le titre *Etat et société au Maghreb* (1975). Tout en mettant l'accent sur les obstacles structurel et historique auxquels se heurtent les projets maghrébins de construction nationale, il lance un véritable appel aux chercheurs afin qu'ils "examinent de plus près ceux qui exercent le plus de poids sur ces processus, c'est à dire les élites nationales".

Nous retrouvons le même type de choix méthodologiques dans la thèse de Khalil Zamiti, *Culture, idéologie de la modernité et obstacles au développement en Tunisie* (1973) quand il démontre que à l'absence d'une bourgeoisie et d'entrepreneurs susceptibles d'être des vecteurs de développement répond l'émergence de ceux qu'il appelle *les gestionnaires étatiques de l'économie*.

Dans les années 1990, d'autres acteurs sociaux seront l'objet d'investigation des sociologues, tels les "nouveaux entrepreneurs" (Boukraa, 1993), les ingénieurs (Ben Salem, 1991, 1994), les femmes qui, en adoptant de nouveaux rôles contribuent au développement (Mahfoudh, 1990) et l'État (analyse du rôle des États du Maghreb en tant que producteurs de législations et de politiques en matière de statut

personnel qui expliquent les dynamiques différentielles des trois sociétés, Charrad, 1990).

L'acteur social collectif comme force contestatrice : la notion de mouvement social

Moins nombreux sont les travaux qui s'inscrivent dans cette perspective. Expression du souci de déceler au sein de la société globale certaines forces effectives ou potentielles, ils correspondent à des tentatives d'interprétation sociologique du passé ou d'interrogation sur un présent informé par l'histoire. Ils se réfèrent à essentiellement à la sociologie tourainienne et à ses définitions du mouvement social.

L'acteur social est un acteur collectif, un sujet historique : le mouvement ouvrier, le mouvement étudiant, le mouvement national, les femmes avec les diverses formes qu'ont revêtu le "féminisme", l'islamisme.

Nous rencontrons ce type d'analyse dès la fin des années 1960 avec les thèses de Abdelbaki Hermassi (1966) et de Salah Hamzaoui (1970) sur le mouvement ouvrier, avec les textes de Abdelkader Zghal sur les acteurs de la construction nationale (1967, 1968).

La notion de mouvement social, absente de la sociologie des années 1970, fera de nouveau surface au cours de la décennie 1980 avec les travaux de Abdelbaki Hermassi sur les résistances de la société civile et sur les islamistes (Hermassi, 1983, 1984), la thèse de Ilhem Marzouki sur le Mouvement des Femmes en Tunisie (Marzouki, 1986) et le livre de Badra Bchir, *l'Enjeu du féminisme indépendant en Tunisie* (Bchir,) ainsi que l'article de Mouldi Lahmar publié en 1985 dans la revue *Esprit* sur la révolte du pain dans les campagnes, interprétation sociologique des événements survenus en janvier 1984, à la suite de la décision de doubler le prix du pain.

Les recherches des années 1960 avaient principalement pour objectifs l'analyse de ce qui s'était passé pendant la période coloniale, de détecter les capacités de résistance des populations (mouvement national et/ou syndicalisme et luttes ouvrières) dans un espace de contraintes fortes (l'essentiel des analyses porte sur les déterminations sociales). Les travaux des années 1980 sont en priorité informés par le présent. Ils s'inscrivent dans le champ des préoccupations majeures de la décennie : inquiétudes de la société civile, émergence sur la scène politique du "mouvement islamiste" (Hermassi, 1983, 1984), réactions des femmes confrontées à la menace d'une remise en question de leurs principaux acquis (Marzouki, 1986 ; Bchir, 1993). Ces différents travaux ont fait preuve en leur temps d'originalité dans la mesure où ils intègrent les témoignages de certains des acteurs, participants de ces embryons de mouvements sociaux. Mouldi Lahmar a pu observer les acteurs sociaux en action, sur le

POSITIONS DE RECHERCHES

terrain et comparer deux villages voisins et analysé dans leur contexte respectif la façon dont ont été vécus les événements de 1984 (Lahmar, 1985).

L'acteur social comme porteur de stratégies, initiateur de phénomènes sociaux, élément actif des interactions sociales.

Dans le cas du statut des acteurs sociaux, même quand les observations étaient faites à un niveau micro-social, l'intervention des acteurs avait une "portée" nationale. L'accent était mis sur leurs capacités à intervenir dans le changement social au niveau de la société globale. Il s'agissait d'acteurs collectifs, et non d'individus à l'exception de quelques remarques qui ont été formulées sur des individus à "rôle significatif". Ainsi, quand Abdelbaki Hermassi évoque, dans son étude sur le Mouvement ouvrier (Hermassi, 1966), le rôle de Mohamed Ali ou de Tahar Haddad, quand dans les travaux sur les mouvements de femmes une mention particulière est accordée à Tahar Haddad ou à Habib Bourguiba, quand Fredj Stambouli, dans sa thèse sur Ksar Hellal (Stambouli, 1964) met en relief le rôle et commerçants Hellali dans le secteur textile ... Mais y compris dans ces cas, ce sont moins les stratégies des acteurs qui sont envisagées que leur position symbolique au sein d'une élite ou dans un mouvement social.

Il est exceptionnel, jusqu'à la fin des années 1980, voire le début des années 1990, que les chercheurs aient accordé de l'intérêt au comportement des acteurs sociaux, des individus ou groupes d'individus observés dans la dynamique de leurs relations sociales. Cette tendance est due à des choix méthodologiques opérés en termes de priorité du global sur le local (même lorsque l'objet de recherche est local) et de découverte sinon de déterminismes, du moins des principales déterminations sociales. L'individu est appréhendé comme porteur de structures et non comme acteur social susceptible d'opérer des choix dans un contexte de contraintes sociales spécifiques.

Toutefois, ces premiers travaux n'excluent pas un certain nombre d'observations sur le rôle des acteurs sociaux formulées à la faveur de l'interprétation des résultats d'enquêtes. J'ai déjà fait référence à la thèse de doctorat de Moncer Rouissi (Rouissi, 1972) qui, dès les premières pages, s'assignait le projet explicite de "*camper des acteurs sociaux confrontés les uns aux autres*" sur le terrain : d'un côté Ben Salah et la bureaucratie citadine, d'un autre côté les Jeridi (expression de la malice et de la ruse) qui adoptent dans cette confrontation des stratégies différentielles : repli, défense de leur autonomie et du particularisme ou au contraire engagement par rapport aux événements qui touchent la 'umma.. Je me permets de souligner l'intérêt de la réflexion méthodologique à laquelle nous invite l'auteur récusant l'utilisation du questionnaire qui ne peut "*livrer de la société que sa*

croûte superficielle et les représentations qu'en ont les acteurs". Il préfère recourir à la lecture des archives et aux interviews intensives d'acteurs sociaux par rapport auxquels il se situe en tant que chercheur. Le scientifique est également acteur : "*le travail du sociologue, dit-il, c'est à beaucoup d'égards, une manière d'interroger*".

Le chercheur est en relation étroite, sinon quotidienne avec son objet de recherche. Il adopte une approche anthropo-sociologique ce qui implique qu'il soit capable de sympathie voire d'empathie à l'égard des acteurs sociaux qu'il observe, qu'il soit à même de comprendre leurs actions et les représentations qu'ils en ont, leurs motivations et leurs anticipations.

D'autres chercheurs, et ce depuis les années 1960, avaient prêté attention à ce que l'on peut appeler la rationalité des acteurs sociaux, même si dans leurs travaux l'essentiel de l'analyse s'exprimait en termes de déterminations sociales. Et ce, en introduisant dans leur texte des fragments de trajectoires biographiques et en les utilisant pour vérifier certaines de leurs hypothèses. Nous retrouvons cette démarche dans les travaux de Ridha Boukraa. Dans sa thèse (Boukraa, 1968) il citait des témoignages pour expliquer la position des cadres. Dans son étude sur la communauté de Hammamet (Boukraa, 1993), c'est également aux témoignages d'acteurs sociaux qu'il recourra pour expliquer les interrelations complexes entre pratiques "traditionnelles" et comportements "modernes". Une démarche comparable a été adoptée par Naïma Karoui pour rendre compte des pratiques sociales des femmes rurales qui ont émigré vers les villes. Elle procède (Karoui, 1976) à une analyse très fine non seulement du cheminement complexe de ces femmes mais aussi des relations contradictoires qu'elles vivent avec les hommes de leur famille et en premier lieu leur époux (ouvriers ou employés).

Les recherches sur les femmes vont s'orienter délibérément dans cette perspective au cours de la fin des années 1980 et dans les années 1990 : si les choix méthodologiques en termes déterministes restent malgré tout prioritaires, les chercheurs se donneront de plus en plus pour objectif de "détecter" les espaces de liberté que les femmes investissent pour déjouer les contraintes structurelles. Les stratégies en termes de capacités nouvelles de production, de contre-pouvoir et de "ruses" seront développés par des chercheurs comme Sophie Ferchiou, Dora Mahfoudh, Sihem Najjar, Mohamed Kerrou, Imed Melliti...

Mais c'est surtout depuis le début des années 1990 que certains jeunes chercheurs ont choisi de focaliser leurs analyses sur les acteurs sociaux, leurs interrelations, leurs jeux et la dynamique des rapports sociaux, cherchant à mettre en exergue des stratégies interprétées en termes d'usage des espaces de liberté que leur concèdent les contraintes sociales. Je citerais entre autres Imed Melliti, Sihem Najjar, Ahmed Khouadja, Adel Belkahl... Ces travaux s'inscrivent

dans une perspective de compréhension du changement social dans toute sa complexité, que seule une observation intensive du terrain permet, compréhension qui ignore les tendances lourdes (*trends*) du changement social pour saisir les confrontations entre les multiples facettes des traditions et des expressions de la modernité, pour appréhender les stratégies, les négociations, les hésitations, les formes de "danse sur place" ou d'involution plus ou moins sécurisantes. C'est la voie difficile et pleine d'embûches vers laquelle semble s'orienter une génération qui se cherche, qui essaie d'inventer, en s'appuyant sur les réflexions théoriques nouvelles de la sociologie, une méthode dont l'objectif principal est de contribuer à une meilleure connaissance de la société tunisienne et des multiples changements qui la travaillent.

En conclusion, je dirais que la sociologie tunisienne dans son ensemble a accordé et continue à consentir une large priorité à des approches en termes de détermination sociale, analyse des conditions économiques, sociales, politiques, poids du contexte culturel. L'approche actancielle correspond à une attitude cognitive nouvelle partagée par la majorité des sociologues à travers le monde. Mais symptomatique d'un double souci de déceler des formes inédites de changement social et de prêter attention au terrain, est l'attitude constante de certains sociologues, et ce depuis les années 1960, à faire intervenir les acteurs sociaux dans leur raisonnement à la faveur des failles de l'explication en termes de structures.

LILIA BEN SALEM

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BCHIR (Badra) *L'enjeu du féminisme indépendant en Tunisie : modèles et pratiques*, Cahiers du C.E.R.E.S., Série sociologique, n° 21, 1993.
- BEN SALEM (Lilia) *Développement et problème de cadres. le cas de la Tunisie. Un exemple : les cadres supérieurs de l'économie tunisienne*, 1968, Tunis, Cahiers du C.E.R.E.S., 1976.
- BEN SALEM (Lilia) "La profession d'ingénieur en Tunisie. Approche historique." in *Maison de l'Orient, Bâtisseurs et Bureaucrates. Ingénieurs et Société au Maghreb et au Moyen Orient*, Paris, C.N.R.S., 1991, pp. 81-94.
- BEN SALEM (Lilia) "Les ingénieurs tunisiens aux 19ème et 20ème siècles", *Revue de la Méditerranée et du monde Musulman*, 72, 1994 / 2, pp. 60-74.
- BEN SALEM (Lilia) "Recherches sociologiques et anthropologiques sur les Femmes en Tunisie depuis l'Indépendance", in C.R.E.D.I.F, *Femmes Tunisiennes et Production Scientifique*, Tunis, publ. du C.R.E.D.I.F, 1997, pp. 212-274.
- BOUKRAA (Ridha) *Etude sociologique d'un pôle de développement en économie sous-développée : le cas de l'usine de cellulose de Kasserine*. Thèse de Doct. de IIIème Cycle, Paris. 1968.
- BOUKRAA (Ridha) *Hammamet. Le paradis perdu. Etude anthropologique et écologique de la métamorphose d'une communauté*. Centre des hautes Etudes touristiques, Aix-en-Provence, 1993.
- CHARRAD (Mounira) "State and Gender in the Maghrib", *Middle East Report*, March-April 1990, pp. 19-24.
- DJEDIDI (Tahar, Labib) "Culture et société en Tunisie", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1973, pp. 19-28.
- HAMZAOUI (Salah) *Conditions et genèse de la condition ouvrière en milieu rural. Cas des mineurs du sud de la Tunisie*, Doct. de IIIème cycle Paris Sorbonne, 1970.
- HERMASSI (Abdelbaki) *Mouvement ouvrier et société coloniale. La Tunisie entre les deux guerres*. Doct. de IIIème cycle, Paris, E.P.H.E. 1966.
- HERMASSI (Abdelbaki) *Leadership and National Development in North Africa : a comparative study.*, 1972. Trad. *Etat et Société au Maghreb.*, Paris, Anthropos, 1975.
- HERMASSI (Abdelbaki) "Le nouvel Etat et les résistances de la société civile", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXII, 1983, pp. 417-421.
- HERMASSI (Abdelbaki) "La société tunisienne au miroir islamiste", *Maghreb-Machrek*, n° 103, Mars 1984.
- KAROUI (Naïma) *Changement social et condition de la femme en Tunisie*. Doct. de IIIème cycle, Paris X, 1976.
- LAHMAR (Mouldi) "La révolte du pain" dans *la campagne tunisienne. Notables, ouvriers et fellahs*, *Esprit*, n° 100, av. 1985, pp. 9-19.
- MAHFOUDH (Dora) "Anciennes et nouvelles formes de travail des femmes à domicile en Tunisie", in C.N.R.S. *Femmes du Maghreb au présent*, Paris, ed. C.N.R.S., 1990.
- MARZOUKI (Ilhem) *Le mouvement des femmes en Tunisie du début du siècle jusqu'à nos jours.*, D.R.A., Tunis, 1986. Tunis, Cérés Production, Coll. Enjeux, 1993.
- ROUISSI (Moncer) *Une oasis du sud tunisien. Le Jarid (essai d'histoire sociale)*, Doct. de IIIème Cycle, Paris, E.P.H.E., 1973.
- STAMBOULI (Fredj) *Ksar Hellal et sa région. Contribution à une sociologie du changement dans un pays en voie de développement*. Doct. de IIIème cycle, E.P.H.E., Paris, 1964.
- ZAMITI (Khalil) *Etude d'un groupe de pêcheurs de Bizerte confronté à un organisme d'Etat, l'Office National des Pêches.*, Doct. de IIIème Cycle, Paris Sorbonne. 1966.
- ZAMITI (Khalil) *Culture, idéologie de la modernité et obstacles au développement en Tunisie*. Doct. d'Etat, Paris V, 1973.
- ZGHAL (Abdelkader) *Modernisation de l'agriculture et populations semi-nomades*, Paris, the Hague, ed. Mouton et Cie (1965) 1967.
- ZGHAL (Abdelkader) "Décolonisation et nouvelle dynamique de la construction nationale", *Revue Tunisienne de Sciences sociales*, n°10, pp. 73-89, 1967.